

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean XXIII



N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉCOLE JEAN XXIII**

**Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le
Mercredi 19 juin 2024 à 18h
Au restaurant Le Burton**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Geneviève Bellavance, parent
Mylène Burelle, parent
Véronique Labonté, parent
Mylène Ouellet, parent
Anick Roy, parent
Nicole Dion, enseignante substitut
Joanie Mongeau, enseignante
Nathalie Sierro, enseignante substitut
Mélanie Tétreault, enseignante
Melanie Berger, personnel de soutien
Josée Malenfant, représentante du personnel du service de garde

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Dominique Benoit, directrice

ÉTAIENT ABSENT(S)

Rachelle Ekra, parent
Louise Tarte, orthopédagogue
Tricia Tremblay, enseignante

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ;

➤ **PRISE DES PRÉSENCES**

➤ **VÉRIFICATION DU QUORUM**

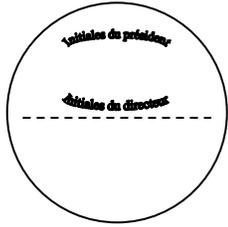
La présidente du conseil d'établissement, Mylène Burelle, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h06.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

Il est proposé par Mélanie Berger, et résolu :
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé.

CÉ # 23-24-061

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean XXIII



N° de la résolution
ou annotation

CÉ # 23-24-062

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 29 MAI 2024 ;

Il est proposé par Mylène Burelle, et résolu :
QUE le procès-verbal de la séance du 29 mai 2024 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 29 MAI 2024 ;

Suivi du point 11 : Il sera possible pour les parents de commander le repas jusqu'à 7h30.

5. BONNES NOUVELLES ;

- Zoothérapie : Elle est venue pour la vaccination et ce fut vraiment apprécié par les élèves.
- Zoothérapie 2024-2025 : Nous avons reçu un don afin de poursuivre la zoothérapie.
- Roul-O-thon : Super activité qui a permis d'amasser la somme de 6053.10\$
- Marche matinale : Très appréciée par tous !
- Des belles sorties de fin d'année pour nos élèves et beaucoup de plaisir !

6. PAROLE AU PUBLIC ;

Pas de public.

7. LISTES EFFETS SCOLAIRES 2024-2025 (PRIMAIRE) ;

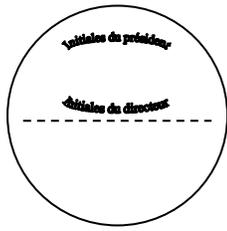
Il est proposé par Geneviève Bellavance, et résolu :
QUE le conseil d'établissement approuve les listes d'effets scolaire du primaire pour l'année scolaire 2024-2025.

CÉ # 23-24-063

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024-2025 ;

- Considérant l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le directeur de l'école prépare le budget annuel de l'école, le soumet au Conseil d'établissement pour adoption;
- Considérant l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par le directeur de l'école, et le soumet à l'approbation du Centre de services scolaire;
- Considérant l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées par le Centre de services scolaire et les autres revenus qui lui sont propres;



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Jean XXIII**



N° de la résolution
ou annotation

- Considérant que selon la politique de répartition des ressources financières du Centre de services scolaire et ses procédures, des ajustements peuvent occasionner des modifications au niveau des allocations octroyées par celle-ci durant l'année financière;
- Considérant l'article 66 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil d'établissement adopte son budget annuel de fonctionnement;
- Considérant que l'adoption de ce budget est conditionnelle à l'adoption du budget du Centre de services scolaire;

CÉ # 23-24-064

Il est proposé par Mylène Burelle :

Que le budget annuel de fonctionnement et d'investissement de l'établissement et le budget annuel du Conseil d'établissement totalisant 493 933\$, soient adoptés et transmis au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières pour son approbation.

9. PLAN D'ACTION 2024-2025 ;

La directrice nous présente le plan d'action 2024-2025.

10. PLAN DE LUTTE – REDDITION DE COMPTE ;

Il est proposé par Mylène Ouellet, et résolu :

QUE le conseil d'établissement approuve la reddition de compte du plan de lutte.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

11. LEVÉE DE FONDS ET FONDS À DESTINATION SPÉCIALE ;

Il est proposé par Geneviève Bellavance, et résolu :

QUE le conseil d'établissement approuve la levée de fonds des fromages pour l'année scolaire 2024-2025, l'état de situation du budget ainsi que le transfert du fonds à destination spéciale pour l'année scolaire 2023-2024 au montant de 22255.72\$.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

12. SORTIES ET ACTIVITÉS ;

Il est proposé par Geneviève Bellavance, et résolu :

QUE le conseil d'établissement approuve les sorties faites à pied au village pour l'année scolaire 2024-2025. Le conseil délègue la direction pour donner l'autorisation pour ces sorties.

CÉ # 23-24-067

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean XXIII



N° de la résolution
ou annotation

Dominique Benoit propose que le fonds à destination spéciale, comme c'est le cas cette année, finance un montant de 35\$ par élève pour les sorties. Mylène Burelle demande que ce montant soit augmenté à 40\$.

Il est proposé par Mylène Burelle, et résolu :

QUE le conseil d'établissement approuve le montant de 40\$ par élève qui servira à défrayer une partie des sorties pour l'année scolaire 2024-2025, pris dans le compte du fonds à destination spéciale.

CÉ # 23-24-068

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Mylène Burelle demande que le conseil d'établissement paie l'autobus pour le transport à l'exposition des métiers à Québec.

Il est proposé par Geneviève Bellavance, et résolu :

QUE le conseil d'établissement approuve le paiement de l'autobus pour le transport à l'exposition des métiers à Québec.

CÉ # 23-24-069

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

13. COMITÉ DE PARENTS ;

- Congrès
- Transport 2025-2026
- Défi des Ambassadeurs
- Comité EDHAA
- Projet conférence

15. CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS ;

Pas de correspondance

16. VARIA ;

Pas de varia

17. LEVÉE DE LA SÉANCE ;

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par

Mélanie Berger, et résolu :

QUE la séance soit levée, à 18h44.

CÉ # 23-24-070

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mylène Burelle, présidente

Dominique Benoit, directrice